

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14.026

L'An deux Mille Quatorze, le 14 avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 avril 2014

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 avril 2014

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHERON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Florence DEAU, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, Mme Nancy LEFÈBVRE, Mme Thérèse LEGROS-GORDON'S, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Pierre PAPEIX  
M. Alain LARRAIN représenté par Mme Annie CHABANEAU

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 33

Monsieur Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN  
DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES LYCEES, DES COLLEGES ET DES  
CONSEILS D'ECOLES DES ETABLISSEMENTS DU 1<sup>ER</sup> DEGRE

RAPPORTEUR : M. LE DÉPUTÉ-MAIRE

VOTE : UNANIMITÉ

Les Conseils d'administration des établissements d'enseignement du second degré (lycée Cordouan, lycée de l'Atlantique, collège Henri Dunant, collège Emile Zola) comprennent trois représentants élus de la commune siège.

Dans chaque établissement d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, il est institué un Conseil d'école comprenant en son sein, le Maire (ou son représentant) et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,
- Après élection à scrutin secret,

#### ELIT

Ø comme représentants du Conseil Municipal au sein des Conseils d'Administration des collèges de Royan :

##### ZOLA

- Mme Nelly SERRE
- M. Yannick PAVON

##### DUNANT

- Mme Nelly SERRE
- Mme Nancy LEFÈBVRE
- M. Yannick PAVON

Ø comme représentants du Conseil Municipal au sein des Conseils d'Administration des lycées de Royan :

- Mme Nelly SERRE
- Mme Nancy LEFÈBVRE
- M. Yannick PAVON

Ø comme représentant du Conseil Municipal au sein des Conseils d'écoles des établissements d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré de Royan

- Mme Nelly SERRE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 16 avril 2014

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENGO